



**UPE2A** signifie **U**nité **P**édagogique pour **É**lèves **A**llophones nouvellement **A**rrivés. Ce n'est pas une classe fermée mais une structure qui accueille les jeunes venant d'arriver en France et qui ne maîtrisent pas bien le français. Cette structure accueille des jeunes de toutes les origines et de tout niveau scolaire en âge d'être scolarisés au collège.

**L'objectif** est que chaque jeune puisse acquérir tous les moyens de suivre une scolarité épanouie de façon autonome. Cela peut être apprendre la langue française ou bien rattraper un décalage scolaire.

#### **Qui sont les élèves qui font partie de l'unité ?**

À leur arrivée en France, chaque jeune est accueilli et évalué par le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des enfants nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs).

Le parcours du ou de la jeune est évoqué et son niveau scolaire et ses compétences en langue française sont évalués.

Si le ou la jeune ne parle pas du tout français, ou lorsqu'il ou elle vient d'un pays où les cours se font en français mais avec un système éducatif très différent, l'élève est scolarisé dans un collège avec une UPE2A.

**L'emploi du temps** de chaque élève d'Upe2a est donc individualisé en fonction de sa maîtrise de la langue française et il évolue au fil de l'année en fonction de ses progrès. Certains élèves bénéficient de cours d'alphabétisation car ils ne maîtrisent pas l'alphabet latin.

Selon sa maîtrise de la langue, l'élève d'Upe2a peut avoir entre 3 et 13 heures de Français Langue Seconde.

*Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la circulaire n°2012-141 du BO du 2/10/2012.*